



OBJECTIF(S)

- Savoir lire le règlement de copropriété et identifier les points litigieux

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Tout professionnel de la gestion immobilière

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 7 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en copropriété/
rénovation énergétique

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

I – CADRE LÉGAL ET CONTRACTUEL

- Loi du 10 juillet 1965 et décret d'application du 17 mars 1967
- Champ d'application
- Etablissement du règlement de copropriété
- Définition et contenu de l'état descriptif de division
- Définition et contenu de l'état descriptif de division

II – LE CONTENU

- Définition des parties privatives et des parties communes
- Droits et obligations des copropriétaires
- Destination de l'immeuble
- Administration de la copropriété
- Règles de répartition de charges

III – LE CONTENTIEUX DU RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ

- L'action en révision
- L'action en nullité
- Clauses illicites/ réputées non écrites

IV – LES MODIFICATIONS PRÉVUES PAR LA LOI : COMPRENDRE ET IDENTIFIER

- Clauses obsolètes : l'adaptation du règlement de copropriété
- Clauses non conformes : loi ELAN et 3DS

IV – COMMENT LES TRAITER

- Par décision de l'assemblée générale
- Par décision judiciaire
- Formalités à accomplir



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap